ville de Villiers-le-bel

Mis en ligne le : 12/10/2023

Séance du Conseil Municipal du vendredi 29 septembre 2023

Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel

Séance ordinaire du vendredi 29 septembre 2023

N°20/*Marchés publics*

Autorisation de signature - Accord-cadre pour l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la commune de Villiers-le-Bel

Le vendredi 29 septembre 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 21 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDELHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR

Représentés : Mme Mariam CISSE-DOUCOURE par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Géraldine MEDDA par M. Cédric PLANCHETTE, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Véronique CHAINIAU, M. Hervé ZILBER par M. Jean-Pierre IBORRA, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absentes excusées : Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Absent :

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'accord-cadre pour le marché d'entretien et aménagement des espaces verts de la commune de Villiers-le-Bel est terminé.
Une nouvelle consultation a été lancée le 02 mai 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert de niveau européen, et divisée en 5 lots désignés ci-dessous :

Lot(s)	Désignation
01	Entretien du parc des Sports et tir à l'arc et et de l'avenue Champ Bacon
02	Entretien des abords RD10 et de la RD316, et les sentes du Val Roger
03	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France
04	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende
05	Aménagement d'espaces verts

M. le Maire précise que cet accord-cadre est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois à compter de sa notification au titulaire. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.
Il précise également que cet accord cadre est passé avec des montants minimum annuels et montants maximum annuels comme ci-dessous :

Lot(s)	Désignation	Minimum HT	Maximum HT
01	Entretien du parc des Sports du tir à l'arc et de l'avenue Champ Bacon	50 000,00 €	100 000,00 €
02	Entretien des abords RD10 et de la RD316 et les sentes du Val Roger	40 000,00 €	90 000,00 €
03	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France	60 000,00 €	150 000,00 €
04	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende	30 000,00 €	80 000,00 €
05	Aménagement d'espaces verts	25 000,00 €	100 000,00 €

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres réunie le 11 septembre 2023 a analysé les réponses reçues :

Lot(s)	Désignation	Nombre de réponses reçues
01	Entretien du parc des Sports et tir à l'arc et et de l'avenue Champ Bacon	1
02	Entretien des abords RD10 et de la RD316, et les sentes du Val Roger	4
03	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France	5
04	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende	3
05	Aménagement d'espaces verts	4

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission d'appel d'offres a attribué les 5 lots de cet accord-cadre de la manière suivante :

N° lot	**Description**	**Titulaire**
1	Entretien du parc des Sports du tir à l'arc et de l'avenue Champ Bacon	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses

2	Entretien des abords RD10 et de la RD316 et les sentes du Val Roger	**VERTIGE SAS** 17 avenue de la Gare – BP 50222 – 95192 GOUSSAINVILLE Cedex
3	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency
4	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses
5	Aménagement d'espaces verts	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency

M. le Maire demande aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à signer l'accord-cadre pour l'entretien et aménagement des espaces verts de la commune de Villiers-le-Bel avec les entreprises suivantes :

N° lot	Description	Titulaire
1	Entretien du parc des Sports du tir à l'arc et de l'avenue Champ Bacon	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses
2	Entretien des abords RD10 et de la RD316 et les sentes du Val Roger	**VERTIGE SAS** 17 avenue de la Gare – BP 50222 – 95192 GOUSSAINVILLE Cedex
3	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency
4	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses
5	Aménagement d'espaces verts	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency

M. le Maire entendu,
Le Conseil Municipal en ayant délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Commande Publique,
VU la décision de la Commission d'appel d'offres du 11 septembre 2023,
VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 14 septembre 2023,
VU l'avis favorable de la Commission Finances du 18 septembre 2023,

AUTORISE M. le Maire à signer l'accord-cadre pour l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la commune de Villiers-le-Bel avec les entreprises suivantes :

N° lot	Description	Titulaire
1	Entretien du parc des Sports du tir à l'arc et de l'avenue Champ Bacon	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses
2	Entretien des abords RD10 et de la RD316 et les sentes du Val Roger	**VERTIGE SAS** 17 avenue de la Gare – BP 50222 – 95192 GOUSSAINVILLE Cedex
3	Entretien du Parc de la Géothermie, du gymnase Pierre de Coubertin, de l'avenue Léon Blum, des rues Helene Bertaux et Louise Bourgeois, des espaces quartier des Carreaux et du square Mendès France	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency
4	Entretien du quartier de la Cerisaie/DLM, du square des Clématites, du parc de l'infini, des espaces Nelson Mandela et du boulevard Salvador Allende	**GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S.** 5, rue Auguste Dupin - 94520 Mandres les Roses
5	Aménagement d'espaces verts	**VERTE ENTREPRISE** Siège social: 30 rue de l'Egalité - 95230 Soisy sous Montmorency

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC

MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)

Publication le : 12 OCT. 2023
Transmission en Sous-préfecture le : 12 OCT. 2023